

Sud Rail

SUD-Rail rencontre la S.A. Voyageurs pour défendre les intérêts des ASCT !



Le 30/09/22

La population ASCT est une des composantes essentielles de la SNCF permettant d'assurer la production ! Service à bord, Sécurité, Sureté, Sauvegarde des recettes : derrière ces 4 missions, c'est toute une panoplie de compétences, conscience professionnelle et investissement qui est demandée aux ASCT !

Les ASCT considèrent que la reconnaissance de la part de la direction n'est pas au RDV par rapport aux responsabilités à assumer et aux conditions de travail dans lesquelles les ASCT évoluent. Les militant-e-s SUD-Rail interpellent à longueur d'année les directions locales sur le sujet mais se heurtent bien trop souvent à des dirigeants sans moyens ou sans réelle volonté d'améliorer les choses ! SUD-Rail vient une nouvelle fois de poser une DCI nationale à la S.A. Voyageurs pour réclamer des mesures pour les ASCT !

Effectifs !

SUD-Rail considère que la question des effectifs est centrale chez les ASCT !

Derrière cette question, ce sont les conditions de travail (équipement des trains, contenu des journées, sureté, ...) et de vie (modifications d'horaires, congés refusés, ...) qui en découlent !

SUD-Rail a fait le constat que quelle que soit l'activité, le nombre d'ASCT est très insuffisant ; le manque d'effectifs est indiscutable !

Si l'on analyse les chiffres sur les 20 dernières années, il n'y a jamais eu, au plan national, autant de trains en circulation et il n'y a jamais eu si peu d'ASCT pour les assurer !

SUD-Rail a donc revendiqué des embauches massives !

La direction nationale répond qu'elle réalise beaucoup de recrutements (2/3 des besoins identifiés pour 2022 auraient été couverts, ça laisse encore 1/3 des recrutements non réalisés alors qu'il ne reste qu'un trimestre). La direction précise aussi avoir du mal à trouver suffisamment de candidat-e-s ! Ah ouais ? Quelle surprise après avoir liquidé le Statut (dont la sécurité de l'emploi) et la retraite à 55 ans, nos dirigeant-e-s ne comprennent pas que la SNCF soit moins attractive !!!

RÉMUNÉRATION !

Les ASCT sont des roulants Payez-les comme des roulants !

SUD-Rail revendique de longue date des mesures financières pour reconnaître pleinement le métier d'ASCT comme un métier de roulant ! Pour cela, SUD-Rail revendique une énième fois une revalorisation substantielle de la PRIME DE TRAVAIL ASCT (code prime 24) qui, rappelons-le, compte pour la retraite. L'augmentation de 220 € annuelle lâchée en juillet pour tenter d'apaiser la fronde ne suffira pas ! Il faut maintenant passer aux choses sérieuses et annoncer une forte augmentation de cette Prime ! La direction répond qu'elle donne RDV aux NAO de fin d'année.

SUD-Rail revendique également une augmentation importante de la PRIME DE RESERVE DES ASCT (indemnité de non-affectation en roulement) qui, hormis une revalorisation de 4% lâchée le 6 juillet, n'a pas bougé depuis sa création ! La direction donne RDV aux NAO de fin d'année.

SUD-Rail revendique enfin la mise en place d'un mécanisme permettant de COMPENSER FINANCIÈREMENT LA PERTE DE RÉMUNÉRATION DES ASCT QUI CHOISSENT D'ÉVOLUER VERS D'AUTRES FILIÈRES OU MÉTIERS (que ce soit pour raison médicale ou par choix personnel). La direction répond qu'elle nous fera prochainement des propositions allant dans ce sens... C'est la 1^{ère} fois qu'elle reconnaît les spécificités de la rémunération des ASCT ... On attend de voir.

Ces mesures, SUD-Rail les réclame de longue date ! La direction repousse toujours l'échéance mais nous pensons que l'heure est venue de la contraindre à répondre à nos justes demandes !